

Ville : MONTBAZON

76, Chemin de la Bréanderie

.....

**PERMIS D'AMENAGER
SAS NEGOCIM
« LE CLOS DE LA BREANDERIE »**



NegOcim

.....

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE AU P.L.U.

.....

En sus du règlement du Plan Local d'urbanisme en vigueur de la Ville de MONTBAZON, les acquéreurs des lots devront respecter le règlement complémentaire suivant :

ARTICLE 4 : DESSERTE PAR LES RESEAUX

Obligation est faite aux acquéreurs des lots de traiter leurs eaux pluviales dans l'emprise de leur parcelle, sans rejet extérieur.

ARTICLE 7 : IMPLANTATIONS DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES

Respect de la zone non-aedificandi portée au plan de composition et réglementaire (PA4).

ARTICLE 14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL

Respect des superficies de plancher maximales suivantes :

Lots	Superficies	Superficies de plancher maximales
1	760	250
2	609	250
3	707	250
4	591	250
5	471	250
TOTAUX	3138	1250

ARTICLE 15 : ORDURES MENAGERES

Obligation est faite aux acquéreurs d'apporter leurs ordures ménagères au point de présentation à créer au début de la voie interne, en limite avec le Chemin de la Bréanderie.

Présentation au plus tôt la veille au soir de la collecte et retrait au plus tard le soir de la collecte.

Fait à TOURS, le 21 octobre 2021.